

PROagri

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

NOS INDISPENSABLES

L'indispensable de la betterave rouge

Les AVANTAGES

- > Bénéficiez d'un guide spécialisé dans la culture de la betterave rouge.
- > Appuyez vous sur ce guide, les données publiées pour la plupart sont uniques et n'existent pas en dehors de ce guide.
- > Sécuriser de nouveaux producteurs tentés par une diversification.
- > Un conseil neutre et indépendant.

Ce guide rassemble les connaissances de plus de 10 ans d'expérimentations, d'observations de terrain, et d'échanges sur les savoir-faire des producteurs.

L'INDISPENSABLE

Un guide technique très complet



EXPERTISE

Du semis au stockage, bénéficiez de l'expertise sur toutes les étapes de production.



LISTE DES PRODUITS HOMOLOGUÉS

Retrouvez une liste des produits homologués et conditions d'emploi.



NAVIGATION AISÉE

Un système de classement par thématique (semis, fertilisation, désherbage, maladies...) pour faciliter votre recherche d'informations.



COÛTS DE PRODUCTION

Estimez vos coûts et vos marges grâce à des calculs détaillés des coûts et produits de la culture.



OBJECTIVITÉ

Obtenez une description neutre et indépendante basées sur nos expérimentations, nos observations sur le terrain et d'échanges avec les producteurs depuis de longues années.



MÉTHODES ALTERNATIVES

Le guide inclut les méthodes de production en agriculture biologique et les moyens prophylactiques.

Le €
TARIF
(hors taxes)

Guide :
89 €

Modalités et conditions de vente sur demande.

Les PRESTATIONS liées

- > Appui technique individuel betteraves rouges
- > Le Protec'Maraichage
- > L'indispensable Grandes Cultures

Votre interlocutrice

Conseillère spécialisée betterave rouge
Cécile ADJAMIDIS
06 77 24 09 96
cecile.adjamidis@loiret.chambagri.fr

La Chambre d'agriculture du Loiret est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par CDA France. Elle est également agréée dans le cadre du Système de Conseil Agricole global. A ce titre, elle est titulaire d'un contrat d'assurance n° 13038079U / 4121, garantissant notamment sa responsabilité civile professionnelle pour l'activité de conseil indépendant en préconisation phytopharmaceutiques.

